

Mise en place du conseil municipal

28 mars 2014

Le conseil municipal a été régulièrement convoqué en séance publique le lundi 24 mars 2014 avec l'ordre du jour établi.

Les séances du conseil municipal sont publiques et les expressions libres sont interdites.

Début de la séance : 21H

Présents : Mmes DAMIENS, RENAUDEAU, MEUNIER, MUR, GAURET, PICHON-MATHIEU, BONNET, LOUSTALET, MORENO et Mrs JANTEL, ROUSSILLON, VINCENT, BORON, LOPEZ, PUCHE, SERVELLERA, GUIRAUDOU, MARCO, LOUSTALET

Secrétaire de séance : Mme GAURET Angélique

- Démission de Mme BIHORE remplacée par Mme RENAUDEAU (suivante de liste)
- Au scrutin électoral, sont déclarés officiellement élus avec :
 - 493 voix : DAMIENS, BORON, VINCENT, LOPEZ, JANTEL, MEUNIER, GUIRAUDOU, RENAUDEAU, MARCO, MORENO, SERVELLERA, ROUSSILLON, PICHON-MATHIEU, MUR, GAURET
 - 486 voix : LOUSTALET, LOPEZ, PUCHE, BONNET
- Conformément à l'article L2122-8 du CGCT, Mme DAMIENS, la doyenne, préside l'assemblée jusqu'à l'élection officielle du nouveau maire.
- M. JANTEL se présente seul pour être élu maire.
Les élus votent à bulletin secret :
 - JANTEL : 14 voix
 - Nul : 5 bulletins
- M. JANTEL préside désormais l'assemblée.
Il propose 4 adjoints et les élus votent (16 Pour, 2 Abstentions, 1 Contre)
- M. JANTEL propose les noms d'adjoints : MUR, VINCENT, MORENO, SERVELLERA
 - Pour : 14 voix
 - Abstention : 5
- M. JANTEL informe les élus ainsi que la population que la liste « Mieux vivre ensemble à Tourbes » a déposé en ce jour du 28 mars, un recours au Tribunal administratif de Montpellier.

Fin de la séance à 22H